

Conseil en gestion de patrimoine : les régimes matrimoniaux

-Référence: **FT-49**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre les différents régimes et leurs impacts patrimoniaux
- Optimiser le choix du régime matrimonial en fonction des situations
- Accompagner vos clients lors des unions et le cas échéant des séparations

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Conseiller en gestion de patrimoine, conseiller bancaire, agent général d'assurance.

Programme

- **Comprendre l'organisation patrimoniale d'un couple marié**
 - Le principe d'enrichissement commun du couple : la communauté réduite aux acquêts.
 - La distinction entre les biens communs et les biens propres.
 - Le choix de l'autonomie des patrimoines : la séparation de biens passée devant notaire.
 - Les biens propres et biens en indivision.
 - La gestion du mélange des genres : utilité de la clause de remploi et véritable enjeu des récompenses.
 - La portée de la réponse ministérielle Bacquet.
 - Travaux pratiques Étude de situations patrimoniales.
- **Rechercher une organisation plus adaptée**
 - Les modalités et raisons d'un changement de régime matrimonial.
 - Le choix de la communauté universelle : pour un couple avec ou sans enfants communs ou d'une précédente union.
 - Le choix de la séparation de biens avec la participation aux acquêts.
 - Travaux pratiques Réflexion collective pour identifier quel régime est le plus adapté selon les situations.

- **Comprendre l'organisation patrimoniale des couples non mariés**

- Les similitudes et les différences entre le mariage et le PACS.
- La retranscription commune sur acte de naissance et livret, foyer fiscal commun, régime de la séparation de biens.
- Les différences au début et à la fin du régime.
- Les différences irréductibles avec le concubinage.
- L'absence de reconnaissance du concubinage notoire et exceptions éventuelles.
- Comment le couple constitue le patrimoine qu'il souhaite partager ? Compte joint, achats communs etc.
- Travaux pratiques Construction d'un tableau comparatif des différences de régime.

- **Comprendre la relation entre le couple et la banque**

- La constitution du couple face à la banque : choix de gestion et enjeu patrimonial.
- La désunion du couple face à la banque.
- Les divorces à l'amiable et contentieux.
- Le solde bancaire pour appréciation de la masse commune.
- Le recours au crédit pendant un divorce.
- Le couple face au crédit : garanties et modes de financement.
- Travaux pratiques Influence de la situation du couple sur les interactions avec la banque.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc